

CITE SCOLAIRE PIERRE DE COUBERTIN

FONT ROMEU



SECTION SPORTIVE : TRIATHLON

La section sportive triathlon est une structure d'enseignement et d'entraînement qui fait partie intégrante du collège et du lycée d'accueil, dont l'objectif est de permettre aux élèves ayant satisfait aux conditions de recrutement, de concilier une formation scolaire classique (non aménagée) avec une pratique sportive quotidienne ou quasi-quotidienne orientée spécifiquement vers le triathlon et les disciplines associées.

Le recrutement s'effectue à partir de la classe de 4^{ème}. L'accueil à l'internat n'est possible à qu'à partir de la classe de 3^{ème} pour les élèves hors secteur géographique (en fonction du nombre de places disponibles).

Le club de triathlon des Angles constitue le partenaire technique de la section sportive, dans la mesure où il est l'employeur de l'entraîneur et le principal financeur de la section. Ainsi, **chaque triathlète n'est soumis à aucune obligation de changer de club** : il continue à appartenir, s'il le souhaite, à son club d'origine au sein duquel il reste licencié durant ses années de sport-études.

L'encadrement est assuré par un professionnel, spécialiste de la discipline, titulaire du BF3 et du BEESAN, Jean-Vincent CARBOU lui-même compétiteur en triathlon, duathlon et trail.

La section sportive triathlon du collège et lycée Pierre de Coubertin de Font-Romeu a pour objectif principal d'apporter aux jeunes triathlètes la possibilité de mener à bien un double projet, scolaire et sportif. Pour cela, un emploi du temps régulier est mis en place en étroite relation avec l'équipe pédagogique afin que ces jeunes sportifs puissent évoluer au mieux, la priorité étant donnée à la réussite scolaire.

Les entraînements quotidiens ont pour but l'amélioration des capacités physiques et physiologiques de vos enfants, tout en leur apportant une autonomie progressive dans la gestion de leur entraînement, des compétitions et dans la vie de tous les jours. Une planification adaptée permet à chacun de trouver ce qu'il vient y chercher, tout en développant un esprit d'équipe dans la section, dans un sport par définition individualiste

La progression de votre enfant tant au niveau scolaire, que sportif, nous permettra de juger, en relation avec l'équipe pédagogique, tout au long de l'année, s'il remplit toutes les conditions pour être maintenu dans la section, ou bien, si à terme, il risque l'échec scolaire.

LA SECTION SPORTIVE ET LE CLUB LES ANGLES TRIATHLON

Le club de triathlon des Angles a créé la section sportive triathlon à Font-Romeu en septembre 2007. Depuis, la section s'est pérennisée sous l'impulsion de son entraîneur Jean-Vincent Carbou, dont les qualités sportives, humaines et en matière d'entraînement ne sont plus à démontrer. Le sport-études triathlon de Font-Romeu s'insère dans un environnement situé en altitude qui impose à la fois des contraintes particulières en matière d'entraînement (gestion de la récupération, aléas climatiques, ...) mais présente des potentialités très intéressantes en matière de gestion de la performance des athlètes.

Le support de la section sportive par le club fait partie intégrante de notre politique sportive associative et que nous considérons comme prioritaire à la fois en termes de financement et de déploiement de ressources humaines.

Chaque enfant recruté en section a vocation à rester dans son club d'origine. Or, les élèves appartenant à des clubs hors ligue ne pourront pas se déplacer avec les autres élèves de la section en raison d'épreuves sélectives aux championnats de France se situant dans des régions différentes.

PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

À tout moment de l'année, l'appartenance de l'élève à la section sportives peut être remise en cause, allant jusqu'à l'exclusion, pour résultats scolaires très insuffisants, trop faible niveau de pratique sportive ou faute disciplinaire grave. Toute décision des parents d'un élève orienté, allant à l'encontre des décisions prises par le conseil de classe lors d'une proposition de redoublement, entraîne automatiquement l'exclusion de l'élève de la section. Le maintien dans la section dépendra des résultats scolaires et de la motivation de l'élève. La décision de la commission de maintien sera déterminante. Celle-ci se réunira avant la commission de recrutement afin de déterminer les places libres.

Pour le programme scolaire, l'élève de section est un élève comme les autres. À ce titre, le programme scolaire officiel et le nombre d'heures d'enseignement général sont scrupuleusement respectés.

La section sportive Triathlon est une structure mise en place au sein du lycée de Font Romeu. Le club des Angles est partenaire technique en mettant à disposition l'entraîneur du club. Le principal objectif est de proposer aux élèves une structure conciliant une formation scolaire, avec une pratique journalière orientée spécifiquement vers le Triathlon et les disciplines associées.

Objectifs sportifs :

La préparation en triathlon de collégiens et de lycéens de niveau régional par une entraînement physiologique et physique plus pointu que dans un club, mais moins exigeant que dans un pôle. La section vise à une autonomie progressive dans la gestion du contenu de l'entraînement, et à la participation aux compétitions (F.F.Tri & UNSS).

Objectifs éducatifs :

Information et réflexion sur le rôle des arbitres (jeunes officiels)
Formation aux gestes de premiers secours
Développer un esprit d'équipe pour l'établissement scolaire.

Créneaux hebdomadaires d'entraînement : (horaire minimum indicatif)

	Nb séances	Durée séance	Durée totale
Natation	3 à 4 séances	1h à 2h	3h à 5h
CAP	2 à 4 séances	40' à 1h30	2h à 4h
Vélo / ski nordique	1 à 3 séances	1h à 2h30	2h à 4h
PPG	1 à 2 séances	1h	1h à 2h

Nota bene : les entraînements ont lieu à environ 1800 mètres d'altitude. Les programmes d'entraînement tiennent compte de la particularité de cet environnement d'entraînement qui nécessite des temps de récupération plus importants qu'en plaine. Par conséquent les volumes d'entraînement sont également ajustés.

TARIFS ET FINANCEMENT

Le financement pour le fonctionnement de la section est assuré :

- par une participation financière des familles dont le montant est fixé à 750 € (coût 2018-2019) pour l'année scolaire + une participation financière des parents aux déplacements sportifs (sur présentation de factures par le bureau).
- par le club de triathlon des Angles Triathlon et ses partenaires (Région, municipalité des Angles).

	TARIFS 2018
SECTION SPORTIVE (<i>entraînements</i>)	750 €* / an (*sous réserve de modification)
DÉPLACEMENTS (<i>section sportive compétitions</i>)	Participation financière au réel (facturation)
INTERNAT	1698 € / an
DEMI-PENSION – prix en € / repas	<ul style="list-style-type: none">• 3,21€ (6^{ème} à 3^{ème})• 3,97€ (2^{nde} à Term.)

CANDIDATURE ET RECRUTEMENT

Les parents des élèves intéressés se procurent un dossier de candidature en 3 volets (sportif, médical, scolaire) auprès du Lycée. Dossier à demander par courrier, en envoyant une enveloppe format 33 x 23 à l'adresse des parents + 10 timbres au tarif en vigueur (pour couvrir les frais d'expédition du dossier) à partir de janvier à l'adresse suivante :

Monsieur le Proviseur, Lycée Climatique et Sportif Pierre de Coubertin, 66123 FONT ROMEU Cedex.

Dossier à retourner **avant le 31 mars 2019** à M. le Proviseur du Lycée, accompagné d'une lettre de demande de candidature.

Si le dossier n'est pas éliminatoire (mauvais dossier scolaire) le candidat reçoit une convocation pour les journées d'informations et d'évaluations qui se déroulent courant du mois d'avril ou mai (en fonction des dates des vacances scolaires)

en rapport avec les dates des commissions). Il passe alors des tests sportifs (Class Triathlon) ainsi qu'un entretien si le dossier scolaire est juste. Ces journées de sélection ont pour but de déterminer la motivation de l'élève et l'implication des parents.

Début juin, la commission de recrutement (présidée par le proviseur) prendra la décision de l'admission ou du refus en section sportive, en fonction des résultats aux tests sportifs, du dossier scolaire et en fonction du nombre de places dans la section et l'internat. Les commissions tiendront compte, dans le dossier scolaire, du travail et du comportement de l'élève (dossier + weekend de sélection).

L'élève doit obligatoirement être licencié sportif à la F.F.Tri. . Le nombre de place pour la section sportive triathlon est **limité à 8**, le nombre pouvant être élargi si l'encadrement le permet.

TESTS : Natation & course à pied : (cf distance Class Triathlon F.F.Tri. dans la catégorie concernée pour l'année en cours)

- Matériel à prévoir pour les tests :
 - Natation : maillot – lunettes – bonnet
 - Course à pied : chaussures et tenue de course à pied.

LE LYCEE CLIMATIQUE ET SPORTIF

Créé en 1967, il accueille depuis cette date des “sections sport études”. Situé à 1850 m d'altitude, dans le département des Pyrénées Orientales, le site est réputé pour son climat de montagne très sain et son ensoleillement. Il bénéficie en outre d'autres atouts tels que :

- l'unité des lieux (infrastructures éducatives, sportives, hébergement et restauration rassemblées sur le même site)
- un environnement sportif privilégié : diversité des chemins de course à pied, randonnée, VTT, domaine skiable (nordique et alpin), sites de parapente, ...

Le lycée de Font-Romeu accueille des élèves dont le projet est de réussir un cursus scolaire tout en pratiquant un sport orienté vers la compétition voire pour certains vers le haut niveau.

Le Centre National d'Entraînement en Altitude (CNEA antenne du CREPS de Montpellier), fait partie intégrante de la structure du lycée et accueille chaque année de nombreuses équipes nationales et internationales pour la préparation des grandes échéances sportives. Les élèves de section profitent des nombreuses installations mises à disposition par le CNEA.

Séries de BAC du lycée :

L (Littéraire), **ES** (Economique et social), **S** (Scientifique), **STMG** (Sciences et technologies de management et de gestion)

Langues : LV1 : Anglais - LV2 : Espagnol ou allemand.

Baccalauréat professionnel : ARCU (Aide Relation Clients et Usagers)

MISES EN GARDE

- **Accueil des élèves hors secteur géographique :**

Les élèves hors secteur ne peuvent intégrer la section **qu'à partir de la 3^{ème}** (en fonction des places disponibles / les pôles restant prioritaires à l'internat).

- **Exigences en termes de niveau scolaire :**

L'appartenance d'un élève à la section sportive peut être remise en cause à tout moment si les résultats scolaires sont insuffisants, en cas de niveau sportif en forte régression ou pour faute disciplinaire grave. La sanction peut aller jusqu'à l'exclusion de l'élève. Toute décision des parents d'un élève orienté, allant à l'encontre des décisions prises par le conseil de classe lors d'une proposition de redoublement, entraîne automatiquement l'exclusion de l'élève de la section.